



Conseil communautaire du 19 septembre 2023

Liste des délibérations

(conformément à l'article L.311-9 du code des relations entre le public et l'administration)

Le mardi 19 septembre 2023, à 17 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, dûment convoqué, se réunira en séance ordinaire au siège communautaire, 42 rue des Prés Gris, 45 250 Briare, sous la présidence d'Emmanuel RAT.

Date de la convocation : le mardi 12 septembre 2023

Etaient présents : *dans l'ordre alphabétique des communes*

Christine PARMISARI (Adon), Jérémy NOËL (Autry-le-Châtel), Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire), Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire), Véronique POULAIN (Bonny-sur-Loire), Christiane SERRANO (Bonny-sur-Loire), René THIEBAUT (Breteau), Evelyne BOURGOIN (Briare), Alain CHARMETANT (Briare), Dominique GIRAULT (Briare), Jacqueline LAURENT (Briare), Laurent LHOSTE (Briare), Valérie VICHERAT (Briare), Alexandre BRAGUE (Cernoy-en-Berry), Catherine BOURGOIN (Châtillon-sur-Loire), Annie FORTIN (Châtillon-sur-Loire), Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire), Catherine LETONNELIER (Châtillon-sur-Loire), Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire), Nathalie DONY (Dammarie-en-Puisaye), Didier HOUDMON (Escrignelles), Jacques EUGENE (Faverelles), Pierre BODIER (Feins-en-Gâtinais), Dominique GEOFFRENET (la Bussière), Claudie LABAUME (Ousson-sur-Loire), Valérie CAILLAUT (Ouzouër-sur-Trézée), Denis GERVAIS (Ouzouër-sur-Trézée), Sylvie BLOUET (Saint-Firmin-sur-Loire), Blandine LECHAUVE (Thou) soit 29 conseillers.

Etaient excusés :

Hubert POULAIN (Batilly-en-Puisaye) : pouvoir à Dominique GEOFFRENET (la Bussière)
Céline DESCHAMPS (Beaulieu-sur-Loire) : pouvoir à Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire)
Jacky HECQUET (Beaulieu-sur-Loire) : pouvoir à Véronique POULAIN (Bonny-sur-Loire)
Michel LECHAUVE (Bonny-sur-Loire) : pouvoir à Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire)
Pierre-François BOUGUET (Briare) : pouvoir à Valérie VICHERAT (Briare)
Frédéric GARDINIER (Briare) : pouvoir à Evelyne BOURGOIN (Briare)
Philippe LE DEM (Briare) : pouvoir à Evelyne BOURGOIN (Briare), toutefois celui-ci ne peut être comptabilisé, Mme BOURGOIN ayant déjà le pouvoir de Frédéric GARDINIER
Kiné NIANG (Briare) : pouvoir à Alain CHARMETANT (Briare)
Edwige SIGNORET (Briare) : pouvoir à Dominique GIRAULT (Briare)
Pascal MUSLIN (Champoulet) : pouvoir à Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire)
Serge RAGU (Châtillon-sur-Loire) : pouvoir à Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire)
Didier CROISSANT (Ousson-sur-Loire) : représenté par sa suppléante Claudie LABAUME
Audrey RUZZA (Pierrefitte-ès-Bois) : pouvoir à Emmanuel RAT (Châtillon-sur-Loire), toutefois celui-ci ne peut être comptabilisé, M. RAT ayant déjà le pouvoir de M. MUSLIN

Secrétaire de séance : Jérémy NOËL

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2021-1310 et du décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2023 est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte de leurs observations éventuelles.

*

Unanimité pour l'ensemble des délibérations ci-dessous.

AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Emmanuel RAT

2023-166 RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

2023-167 RAPPORT D'ACTIVITE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE

2023-168 TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTE

2023-169 INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

2023-170 AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE

2023-171 AVIS SUR UN PROJET PORTE PAR L'EPFLI

AMENAGEMENT, MOBILITE, ENVIRONNEMENT, URBANISME

Rapporteur : Hervé JACQUIER

2023-172 PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL – MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2

FINANCES - ECONOMIE

2023-173 BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE

2023-174 BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE

2023-175 BUDGET DU SPANC – DECISION MODIFICATIVE

2023-176 BUDGET RESIDENCE AUTONOMIE – DECISION MODIFICATIVE

2023-177 BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – DECISION MODIFICATIVE

2023-178 BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – DECISION MODIFICATIVE

2023-179 BUDGET OFFICE DE TOURISME – DECISION MODIFICATIVE

2023-180 BUDGET PETITE ENFANCE – DECISION MODIFICATIVE

2023-181 BUDGET PETITE ENFANCE – DECISION MODIFICATIVE

2023-182 CLOTURE DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF REGIE – DELIBERATION QUI ANNULE ET REMPLACE

2023-183 TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES – DEMANDES D'EXONERATION

2023-184 PRODUITS IRRECOUVRABLES

2023-185 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

2023-186 FONDS PARTENARIAL ECONOMIE DE PROXIMITE

2023-187 FONDS DE CONCOURS « CŒUR DE VILLAGE »

2023-188 AUTORISATION DE PAIEMENT – REDEVANCE SPECIALE

2023-189 SUBVENTIONS AUX PHARMACIES POUR LA TELECONSULTATION